

FICHE DE POSTE

INTITULÉ DU POSTE :

Agent Technique station d'épuration

✓ Recrutement par voie statutaire ou contrat (CDD)

FILIÈRE/CATÉGORIE/GRADE :

Technique / C / Adjoint technique

Direction Générale des Services Techniques

Direction Générale Déléguée à l'Environnement, l'Agriculture, l'Eau et l'Assainissement

SERVICE : Station d'épuration

Positionnement hiérarchique : l'agent est sous la responsabilité du directeur de la station d'épuration

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Effectuer l'entretien et le contrôle d'exploitation pour le bon fonctionnement des stations d'épuration, de l'unité de compostage et des postes de relevage.

ACTIVITÉS/TÂCHES RELATIVES AU POSTE

Tâches principales :

- Assurer les opérations de maintenance préventive et curative pour le fonctionnement des stations d'épuration
- Réaliser les interventions mécaniques et électriques
- Participer au contrôle analytique / autosurveillance
- Effectuer le nettoyage des stations d'épuration
- Effectuer l'entretien des postes de relevage

Tenue des astreintes, intervention d'urgence en cas de débordements et de dysfonctionnements

RELATIONS DU POSTE

Relations internes :

Responsable hiérarchique au sein de la direction de l'assainissement et de la Direction Générale des Services Techniques

Relations externes :

Entreprises extérieures : fournisseurs, prestataires et sous-traitants

COMPÉTENCES/APTITUDES

Savoirs

Connaissances en mécanique, électricité, électromécanique et électrotechnique

Connaissances générales dans le domaine de l'assainissement

Gestes et postures

Savoirs faire

Connaissances des règles de sécurité et d'hygiène

Connaissances techniques pour la réalisation des interventions sur les équipements mécaniques et électriques

Savoirs être

Bon relationnel, aptitude au travail en équipe

Capacité d'analyse

Rendre compte

Soucis constant des règles de sécurité

DIPLÔMES ET EXPÉRIENCES REQUIS :

Permis de conduire B
 Diplôme de niveau 3 dans les domaines électrotechnique et électromécanique
 CACES 4, 9 Engins de chargement, engins de manutention

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation :
 Station d'épuration de Gap (54 000 équivalents/habitants)

Travail en équipe : oui **Seul :** occasionnellement (astreinte) **Isolé :** occasionnellement

Matériel, moyens nécessaires :
 Utilisation des outils et de tous les moyens adaptés pour la réalisation des interventions

Sécurité
 Port des EPI obligatoire

SPÉCIFICITÉ DU POSTE

Horaires réguliers : 36h00 / semaine
 Les services fonctionnent du lundi au vendredi
 7h45 - 11h45 / 13h30 - 17h30

Horaires spécifiques (décalés, discontinus, en alternance...)
 Travail en équipe organisé en alternance semaine de 5 jours / semaine de 4 jours.

Autre: Participation aux travaux de déneigement

Travail de jour : oui

Travail de nuit : astreinte et interventions en horaires décalés

Travail de week end : oui

Astreintes : oui

Permis obligatoires :
 B

Habilitations/Autorisations obligatoires :
 Habilitation électrique BC / BR / BV
 CACES C1,F : engins de chargement, engins de manutention

Vaccin(s) obligatoire(s) :

Autres : assurer en permanence sa propre sécurité et celle de ses équipiers

AVANTAGES LIÉS AU POSTE

NBI : non **Préciser :** **Nombre de points :**

Voiture de fonction : non

Logement de fonction : non

Autre : indemnités pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants

CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DU POSTE

Risques liés au poste
 Protection liées aux interventions sur des équipements électromécaniques
 Travaux en hauteur, interventions dans les bassins
 Intervention dans les postes de relevage
 Utilisation de matériels et d'outils à risque

Pénibilité au poste
 Station debout prolongée
 Port de charge
 Contact avec les eaux usées

Date de clôture des candidatures : 23 septembre 2023

Poste à pourvoir au plus tôt

**Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération,
 Direction des Ressources Humaines, 3 rue Colonel Roux BP 92 - 05007 GAP Cedex**

www.ville-gap.fr ou directement sur recrutement@ville-gap.fr